

SNUDI-Force Ouvrière des Bouches du Rhône

Le syndicat des Instituteurs, Professeurs des Ecoles et personnels contractuels des écoles publiques
tél. : 04 91 00 34 22 - 06 20 76 11 87 fax : 04 91 33 55 62 - site : www.snudifo13.org - mail : contact@snudifo13.org

Mail 2010-2011 - 11 - vendredi 22 octobre 2010 – Retraites – Infos Administratives

Dernière minute : Manifestation jeudi 28 octobre 2010

RDV FO : 10h monument des mobiles (haut Canebière)

RETRAIT de la contre-réforme des retraites !

● Grèves et manifestations du mardi 19 octobre 2010 : Déclaration du Bureau de la Confédération force Ouvrière

La 6e journée de mobilisation contre le projet gouvernemental sur les retraites a été un grand succès avec 3,5 millions de manifestants. Cela fait 6 journées d'une mobilisation inédite.

La mobilisation, à l'appel de leurs organisations, des lycéens et étudiants constitue également un autre point fort du contexte actuel.

Des décisions de grève reconductible, de débrayage ou de blocage sont chaque jour décidées au plan local dans les entreprises, dans les administrations, accentuant la pression sur les pouvoirs publics.

Le bureau confédéral soutient tous ses syndicats et structures engagés dans l'unité d'action pour obtenir le retrait du texte.

Ce jour, le 19 octobre, il appelle solennellement le gouvernement et le parlement à suspendre le processus d'adoption pour retirer le projet et ouvrir des vraies discussions.

Pour le bureau confédéral la question des retraites doit être examinée sous l'angle du financement, point essentiel ou Force Ouvrière a formulé des propositions cohérentes assurant des solutions à long terme et traitant y compris d'une réforme fiscale.

De même, comment parler des retraites sans traiter des questions d'emploi et d'organisations du travail ?

L'entêtement et le blocage des pouvoirs publics sont la preuve que leur projet n'est pas social mais uniquement financier au regard des contraintes européennes et des agences de notation.

Pour le bureau confédéral de FO, le mouvement dispose encore de réserves, en particulier celle consistant en un appel unitaire à 24 heures de grève franche pour dynamiser encore plus fortement la coordination et la détermination de la mobilisation.

● La position de la Fédération FO de l'Enseignement (extrait de la Résolution générale du congrès national réuni les 18 et 19 octobre 2010)

Avec la Confédération Générale du Travail FO, le **Congrès de la Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle FO** affirme que le projet gouvernemental constitue la réponse aux exigences des marchés financiers, des agences de notations américaines et de l'Union européenne pour combler les énormes déficits publics créés par les milliards d'euros versés par les Etats aux spéculateurs et aux banquiers lors de la crise ouverte en 2008, crise du système capitaliste.

La Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle FO, avec sa Confédération confirme les mandats du congrès de Lille intégrant l'exigence du retour aux 37,5 annuités. Elle s'oppose :

- au passage de l'âge d'ouverture des droits à la retraite de 60 à 62 ans (de 55 à 57 ans pour les personnels en service actif),
- au passage de l'âge de la retraite sans décote de 65 à 67 ans,
- à l'augmentation du nombre d'annuités de cotisation pour une retraite à taux plein. Non aux 41,5 années, 40 ans, c'est déjà trop,
- à la suppression de la retraite à jouissance immédiate après 15 ans de Fonction publique pour les mères de famille ayant élevé 3 enfants...
- à la remise en cause du Code des pensions civiles et militaires de l'Etat.
- à la baisse de salaire des fonctionnaires par l'augmentation de 3% de la « retenue pour pension ».

Le contenu du projet de loi est inamendable. Il doit être retiré purement et simplement retiré.

(...) **Le Congrès réaffirme** son opposition aux journées d'action à répétition, aux actions « originales » qui envoient la classe ouvrière dans le mur. Le Secrétaire général de la Confédération a raison : **pour établir le rapport de force, il n'y a pas d'autres solutions que de bloquer le pays.**

Le Congrès condamne toute tentative, sous quelque forme que ce soit, de faire reporter sur les salariés la responsabilité d'un quelconque échec dans le combat contre le projet gouvernemental. Nul doute **qu'un appel de toutes les confédérations à la grève jusqu'au retrait obligerait le gouvernement à reculer.** De ce point de vue il est de la responsabilité des confédérations de répondre positivement à la Confédération FO. Le Congrès soutient sans réserve les assemblées générales qui se tiennent partout, qui, en ce moment, décident ou préparent la reconduction de la grève pour exiger le retrait de la réforme des retraites. Il est de la responsabilité des Fédérations de l'enseignement de répondre à l'appel du congrès de la Fédération FO de l'Enseignement (***l'appel propose une réunion immédiate des fédérations avec la proposition d'appeler sans délai à la grève jusqu'au retrait.***)

Informations administratives

Direction d'école les demandes d'inscription sur la liste d'aptitude aux fonctions de directeur d'école de 2 classes et plus pour 2011/2012 peuvent se faire **jusqu'au 5 novembre 2010**, délai de rigueur. Consultez la **Circulaire de l'IA « Liste aptitude à l'emploi de directeurs d'école- Année 2011 »**, sur le site de l'IA.

Candidatures à des postes dans les établissements d'enseignement français en Andorre au titre de l'année scolaire 2011-2012 - note de service n° 2010-130 du 26-8-2010- (NOR [MENE1000830N](#)) Date limite de réception des lettres de demande de dossier de candidature adressées directement à la mission outre-mer-Andorre : **14 décembre 2010 inclus**.

Liste des établissements scolaires français à l'étranger Les établissements scolaires français à l'étranger, dont la liste figure en annexe, sont reconnus comme satisfaisant aux conditions fixées par le code de l'Éducation. Arrêté du 4-6-2010 - J.O. du 10-7-2010- (NOR [MENE1014951A](#))

Candidatures à des postes dans des établissements de la Mission laïque française à l'étranger - rentrée scolaire 2011 - note de service n° 2010-114 du 26-7- 2010 (NOR [MENH1018914N](#)) À compter du 13 septembre 2010 et **jusqu'au 22 décembre 2010**, les candidats peuvent remplir un formulaire en ligne dans la rubrique « Recrutement » du site de la MLF (<http://www.mlfmonde.org>).

Affectation des personnels enseignants spécialisés du premier degré à Mayotte - rentrée scolaire 2011 - note de service n° 2010-117 du 26-7- 2010 (NOR [MENH1018919N](#)) Date limite de dépôt des dossiers de candidature auprès de l'IEN : **17 décembre 2010**.